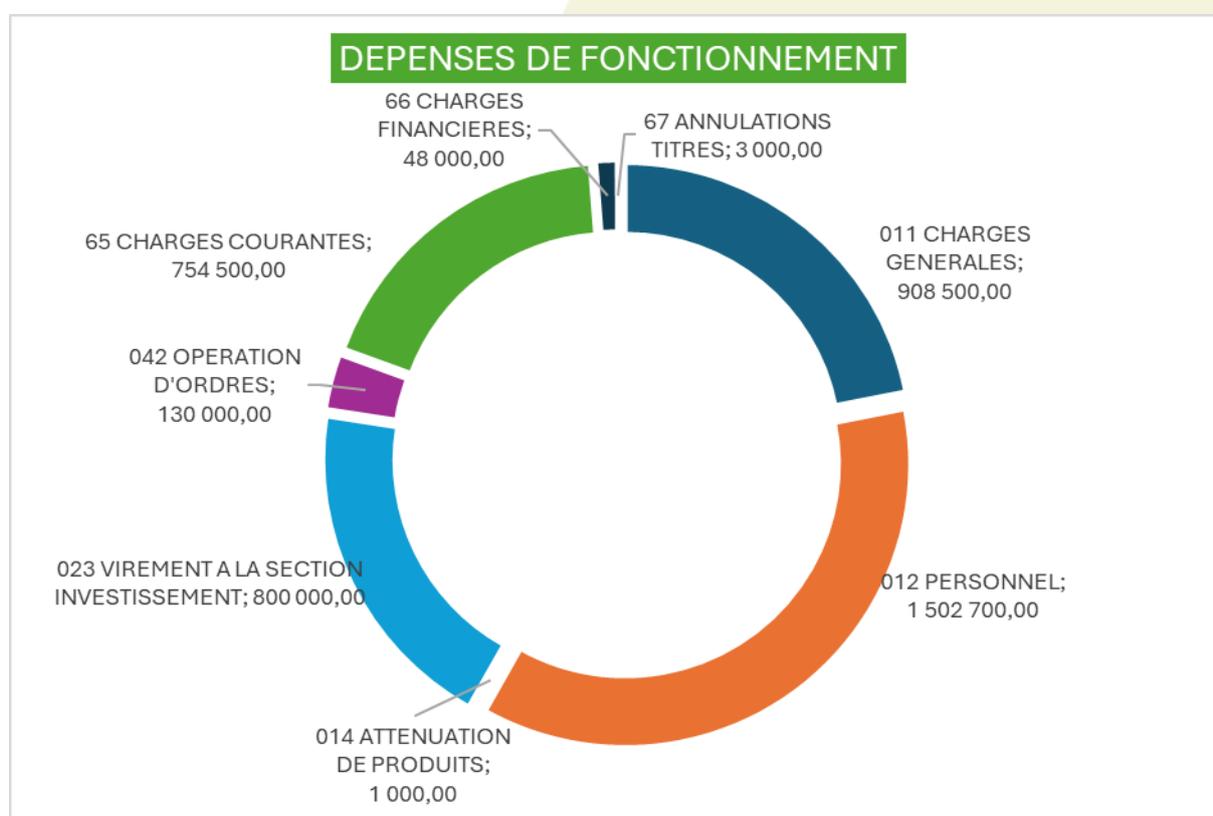


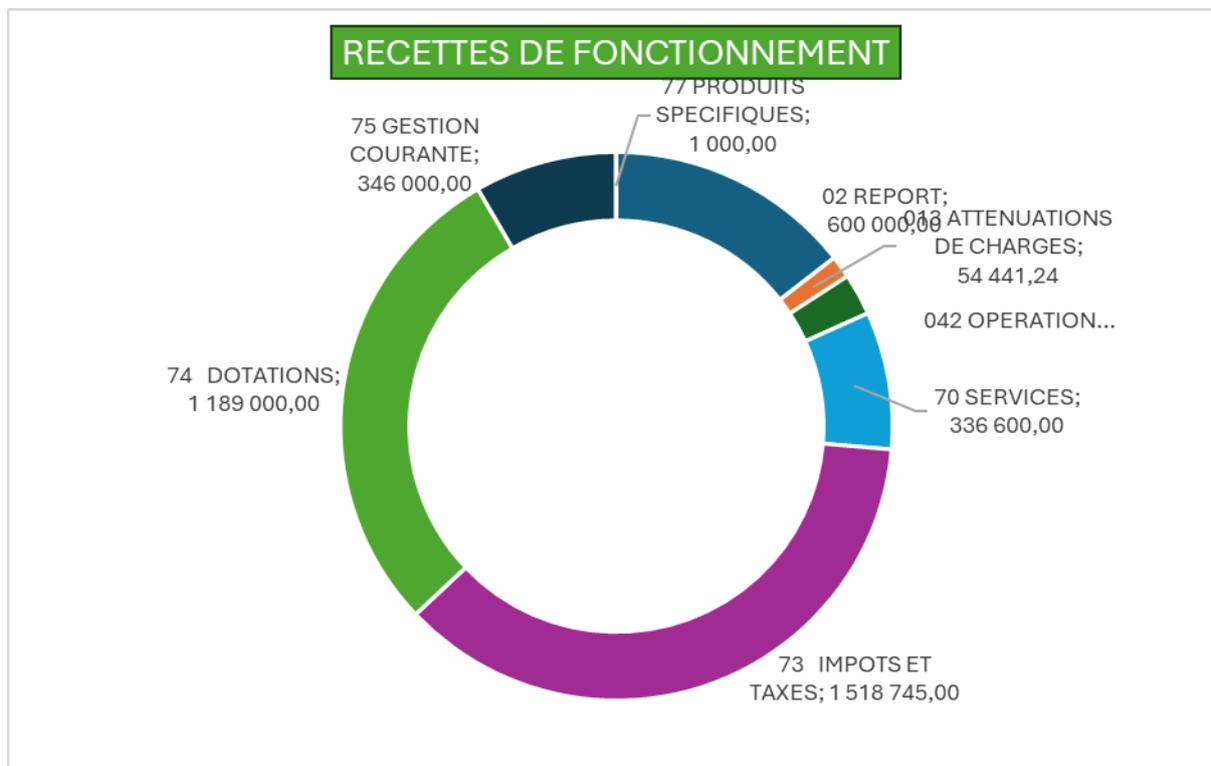
PRESENTATION BUDGET 2024

La présentation du budget communal est faite par section (investissement et fonctionnement) et par chapitre. Elle se veut simple pour être la plus lisible possible.



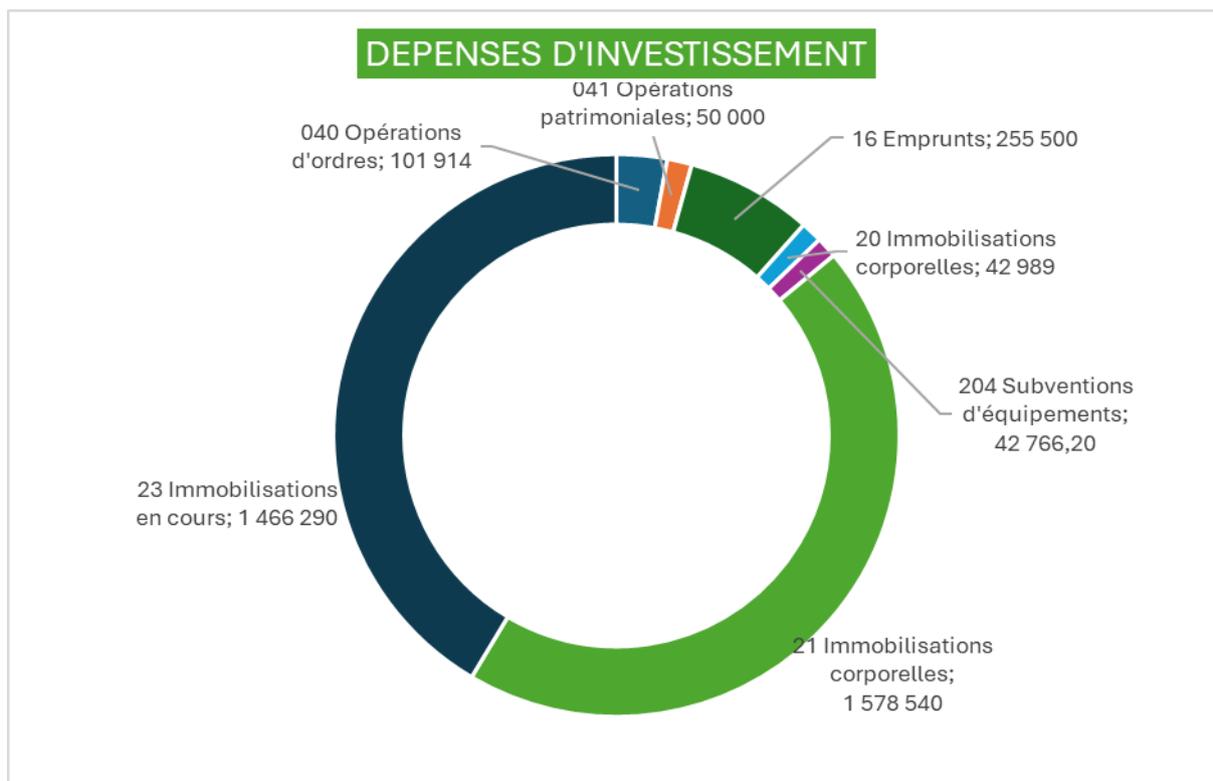
Les dépenses de fonctionnement regroupent les frais de personnel 36,2%, les charges courantes qui servent au fonctionnement de la commune représentent 21,9%, les charges courantes avec notamment le versement des subventions aux associations sont à 18,19%, les opérations d'ordres qui correspondent aux dotations aux amortissements des investissements effectués.

Enfin on retrouve le virement à la section d'investissement qui est de 800 000€ et qui représentent 19%. Cette somme correspond à la part que l'on épargne pour investir. On peut le comparer à ce qu'un ménage épargne pour mettre sur son livret A.



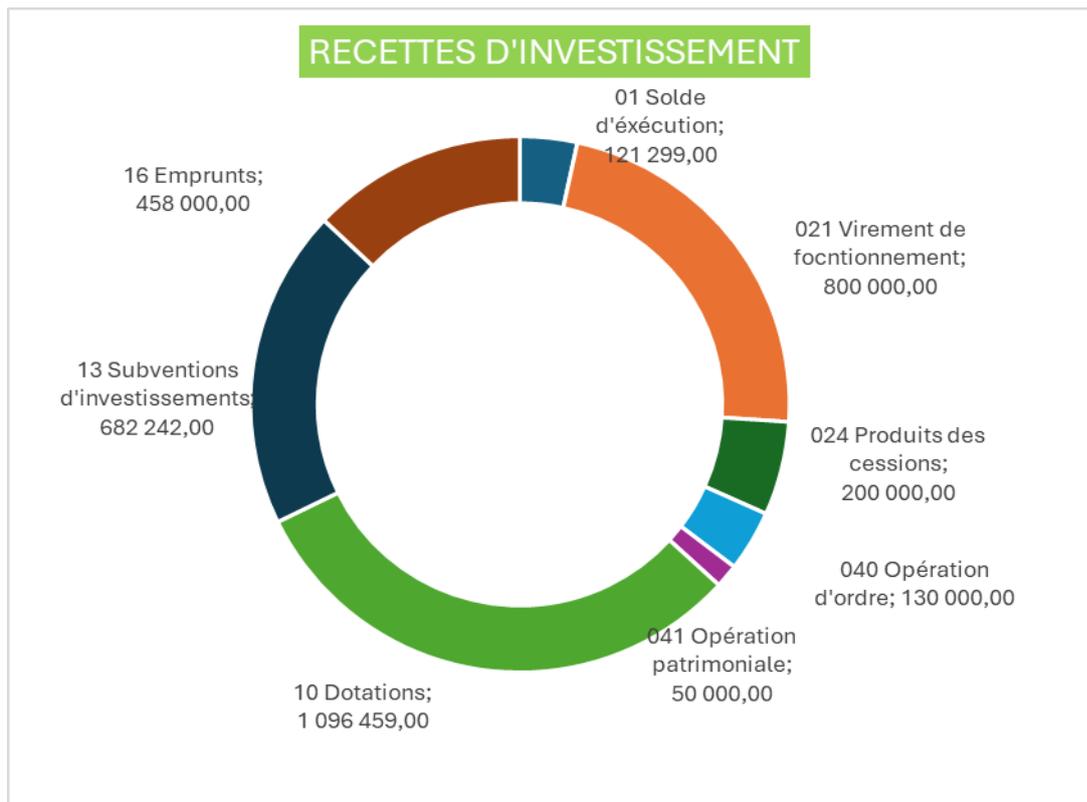
Les recettes de fonctionnement se répartissent en trois blocs :

- Les impôts et taxes 38 ,6%
- Les dotations de l'état 28,7%
- Les autres recettes avec notamment les produits des services à hauteur de 8%,les produits de gestion courantes à 8,1% et le report de l'année antérieur qui représente 14,4%



Les dépenses au chapitre 20 correspondent aux études soit 42 989^E les dépenses effectuées sur des chantiers annuels s'élèvent à 1 578 540€ alors que les dépenses sur des chantiers qui s'étalent sur plusieurs années s'élèvent à 1 466 290€.

Les remboursements d'emprunts correspondent à 255 500€ ; Les opérations d'ordres s'élèvent à 101 914€ .



En recettes d'investissements, on retrouve le virement de la section d'investissement soit 800 000€, les dotations pour 1 096 459€ et les subventions liées aux travaux s'élèvent à 682 242€.

L'emprunt prévisionnel est de 458 000€

Le montant des opérations d'ordres s'affiche à 130 000€.

Conclusion :

Le budget 2024 est un budget ambitieux où l'on retrouve la fin de gros travaux tel que la création des vestiaires du stade de la France, les travaux de la nouvelle bibliothèque, la réfection de la voirie Avenue de Vissaguet avec création de voie cyclable.

Mais nous avons aussi des travaux de rénovation de bâtiments ou d'amélioration du cadre de vie comme la réfection des cages de foot du stade René David, la création de la voie Rue du Marais, l'aménagement de la cour de l'école, la réfection des salles de motricité de l'école maternelle, aménagement de l'arrêt du ramassage scolaire.....

